



DELIBERATION 2018-34

LE VINGT-QUATRE MAI DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX-HUIT MAI DEUX MILLE DIX-HUIT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – Mme OMS M-L. – M. FONTVIEILLE H. – Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND J-F – M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. – Mme LOPEZ M-F - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – M. RIO F. - Mme FABRY V. – Mme SALOMON M-L. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. CLAMOUSE A. procuration H. FONTVIEILLE - Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL - Mme RENARD S. procuration à Mme A. VESSIOT – Mme AURIAC A. procuration à M. MERLIN D.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

ABSENT : M. CARABASSE P.

Monsieur Sébastien NENCIONI a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Demande de subvention auprès de la direction de la culture et du patrimoine Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pour soutien à la saison 2018 / 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention d'aide à la saison 2018-2019 pour la programmation « arts mixtes, cultures croisées » du théâtre du Chai du Terral.

La circulation des artistes et des œuvres est à la fois un outil de développement privilégié pour les équipes artistiques et un enjeu majeur pour l'aménagement culturel du territoire.

Les projets soutenus par la Région doivent permettre notamment l'accompagnement des équipes artistiques professionnelles du territoire régional ainsi qu'un renforcement de la coopération régionale autour des projets artistiques des équipes en région et des territoires de proximité.

Cette aide à la saison s'inscrit également dans le cadre du soutien apporté par le théâtre aux compagnies régionales accueillies et participe, pour certaines compagnies, d'un apport en coproduction.

Le théâtre a sollicité l'aide financière de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre de son dispositif régional de soutien à la saison à hauteur de 25 000 €.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Envoyé en préfecture le 29/05/2018

Reçu en préfecture le 29/05/2018

Affiché le

29 MAI 2018

ID : 034-213402704-20180529-34_2018SG-DE

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le dossier de demande de subvention correspondant ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces liées à la bonne fin du présent dossier.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

